

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04/04/2014**

COMPOSITION

PRESENTS : Mmes BENOIT Béatrice et VUILLEMIN Evelyne, MM DEBOIS Rémi, VALION Cyril, BAUD Jean-Michel, DEFRASNE Luc, DEFRASNE Sylvain, NICOD Jean-Pierre, VOIRAND-VUILLEMIN Dominique, VALION Gérard et NICOD Jean-Luc

ABSENT EXCUSE : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Luc DEFRASNE , fonction qu'il a acceptée

1° : ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS:

La présidence revient à M. Gérard VALION, doyen d'âge du conseil municipal qui fait procéder à l'élection du Maire

Election du Maire

1^{er} tour : votants 11 suffrages exprimés 10 majorité absolue 6

M Jean-Michel BAUD 4 voix

M Rémi DEBOIS 6 voix

M Rémi DEBOIS ayant obtenu 6 voix est élu Maire de Bouverans

M DEBOIS, ayant repris la présidence, demande aux conseillers de bien vouloir délibérer sur le nombre d'adjoints à élire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder à l'élection de 3 adjoints.

Election du 1^{er} adjoint

1^{er} tour : votants 11 suffrages exprimés 9 majorité absolue 5

M Cyril VALION ayant obtenu 9 voix est élu 1^{er} adjoint

Election du 2^{ème} adjoint

1^{er} tour : votants 11 suffrages exprimés 10 majorité absolue 6

M. Jean-Michel BAUD 9 voix

M Luc DEFRASNE 1 voix

M Jean-Michel BAUD est élu 2^{ème} adjoint

Election du 3^{ème} adjoint

1^{er} tour : votants 11 suffrages exprimés 9 majorité absolue 5

M. Luc DEFRASNE 6voix

Mme Evelyne VUILLEMIN 3 voix

M. Luc DEFRASNE est élu 3^{ème} adjoint

2 ° : INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS :

Le Conseil Municipal décide de reconduire les indemnités perçues au cours du mandat précédent à savoir : pour le maire 17 % de l'indice 1015, pour le 1^{er} adjoint 5 % de ce même indice et pour les 2^{ème} et 3^{ème} adjoints 4 % de cet indice

La séance est levée à 21 heures 30

Le Maire : R. DEBOIS